

GESTION DES DÉPARTEMENTS : LE LOIR-ET-CHER DANS LE TOP 14

L'hebdomadaire *Le Point*, en partenariat avec decomptes-publics.fr vient de publier un classement sur la gestion des Départements basé sur des critères de dette, d'investissements, de charges de fonctionnement et d'impôts locaux.

Maurice Leroy se réjouit que le Loir-et-Cher soit au 14^{ème} rang national de ce classement 2013 alors qu'il était au 71^{ème} rang en 2004, lors de son arrivée à la présidence du Département.

Cette excellente place vient conforter les importants efforts menés par la majorité départementale notamment en maîtrise des coûts.

Malgré des contraintes budgétaires fortes, le Département a choisi de maintenir l'investissement à hauteur de 52,9 millions d'euros ; une somme jugée indispensable pour soutenir l'activité économique du territoire. Par ailleurs, il n'a pas souhaité augmenter sa fiscalité, et ce pour la 7^{ème} année consécutive afin de ne pas peser sur le pouvoir d'achat des Loir-et-Chériens.

La faible progression des dépenses de fonctionnement démontre également une bonne rationalisation des interventions du Département ainsi qu'une maîtrise des coûts de fonctionnement.

Autre constat : l'excellent taux de réalisation des investissements directs (94,3%) prouve une mise en œuvre très performante des politiques votées par l'Assemblée départementale ; un motif de satisfaction dans un contexte national très difficile.

Face à ce constat, il n'en reste pas moins indispensable d'anticiper et d'aborder les années à venir avec réalisme, confiance et sérieux, et cela malgré un contexte général flou.

Dans quelques mois paraîtra le Livre Blanc issu de la démarche prospective « Loir&Cher 2020 ». Ce document, fruit de la réflexion commune de plus de 25 000 Loir-et-Chériens, doit permettre, selon Maurice Leroy, d'orienter les politiques du Département vers de grands objectifs et projets d'avenir. Une façon d'aborder le futur « avec courage, intelligence et ingéniosité. »

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12